

Exempté de l'impôt de
la vente de draps
11 et 12. L'art. 10.

Memorie:

Qu'il soit permis à C. Huygens (Elder) Sieur de Zuyderland
Conseiller et Secrétaire de Monsieur le Prince d'Orange de
travailler de la Haye sa femme, ses enfans, valets, servans, Peuants
se trouvant avec sa femme, dans le Comté de Zuyderland
à passer et voyager à sa destination de Zuyderland, et villes
voisines, comme: Brill, Huisduyn, Rotterdam, et autres de
ce quartier, quand ses affaires, particulièrement le négocier,
le de la s'en retourner à la Haye.

[Faint, mostly illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or Latin, spanning the top portion of the page.]